



*Office
International
de l'Eau*

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Étude de l'offre de formation à la préservation des milieux humides (2017-2018)

Office International de l'Eau

19 juin 2017

Pourquoi cette étude

- ▶ OIEau : accompagner les acteurs de l'eau et faciliter leur montée en compétence
- ▶ 3^e plan national en faveur des milieux humides
 - Action 18 : améliorer la formation des agriculteurs sur l'agriculture et l'élevage en milieu humide
 - Action 50 : achever la mise en œuvre du dispositif communication - formation - sensibilisation

Démarche

► Objectif

- Identifier les atouts et les manques de l'offre de formation et son adéquation aux besoins (acteurs, politiques publiques liées aux MH)

► Périmètre de l'étude

- Milieux humides : article L.211-1 CE + marais, mares, lagunes, mangroves
- Formations* thématiques

* « l'ensemble des mesures adoptées en vue de l'acquisition ou du perfectionnement d'une qualification professionnelle pour les travailleurs », dans le cadre d'un échange entre formateur(s) et apprenant(s)

Exclus : MOOC, conférences, journées techniques, colloques, boites et mallettes pédagogiques.

Démarche

► Périmètre de l'étude

- Formation initiale et continue post-bac + filières de baccalauréat professionnel
- Domaines de formation :
 - Gestion de l'environnement
 - Éducation à l'environnement et au développement durable
 - Urbanisme
 - Agriculture
 - Aménagement du territoire
- + Domaines transversaux

Démarche

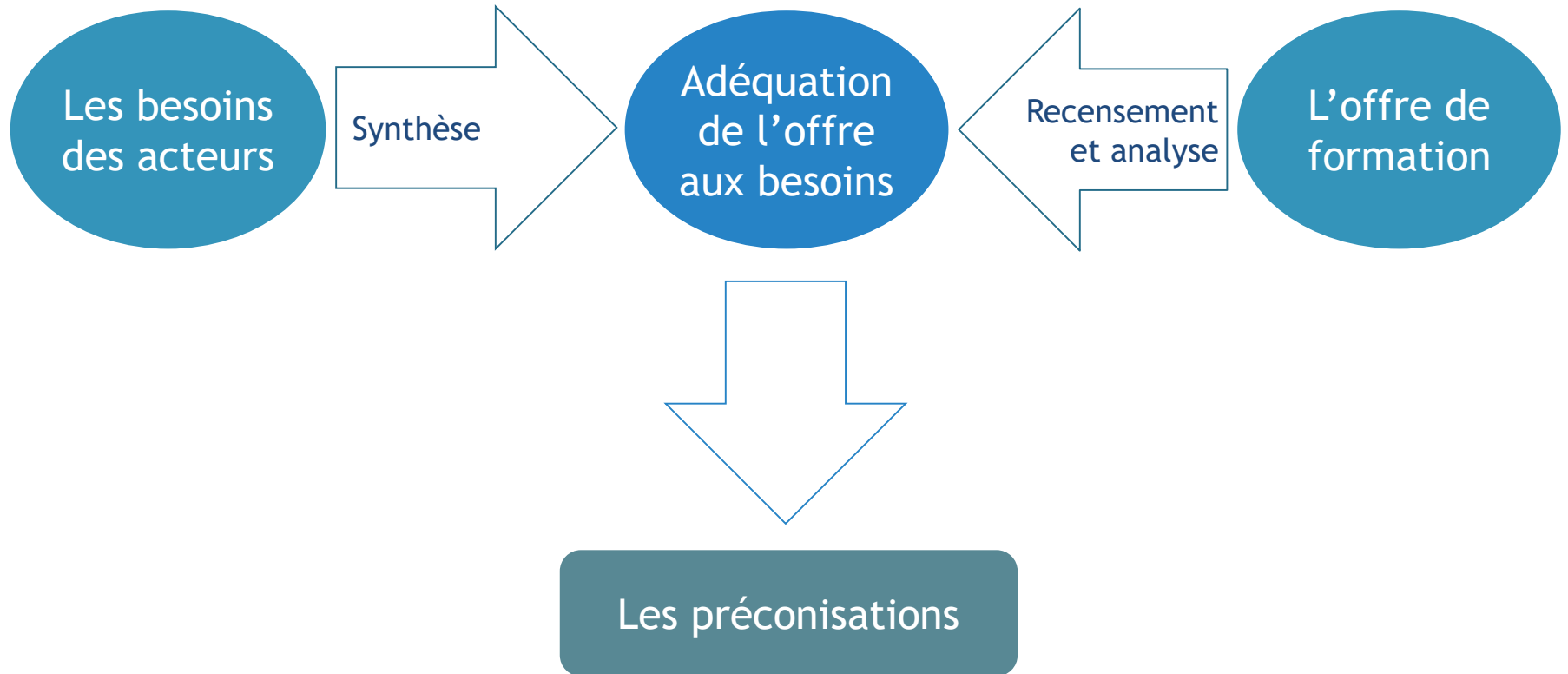
► Cibles

- Acteurs de la préservation des milieux humide
- Organismes de formation

► Parties prenantes :

- Réalisation OIEau
- Soutien financier AFB
- Appui AFB et MTES
- Organismes ressources : MNHN, FCEN, PR ZH, GNMH, RAMSAR Fr, organismes de formation, ...

Méthode



Etape 1 : synthèse des besoins des acteurs

► Objectif

- Synthétiser les besoins des acteurs déjà identifiés

Risque : que l'existant ne soit pas exhaustif

► Méthode

- Collecte des études déjà réalisées (AFB, MNHN, CDR génie écologique, ...)
- Analyses cartographique et sémantique

► Résultats attendus

- Synthèse et cartographie des besoins

Etape 2: recensement de l'offre de formation

▶ Objectif

- Recenser les offres de formation et collecter les informations utiles à leur analyse

▶ Méthode

- Exploiter les annuaires (CDR AFB, Formapr'eau, Carteau, ...)
- Exploiter les études existantes
- Enquête auprès des organismes ressources
- Veille web et recherches

▶ Résultats

- Panorama des formations et des organismes de formation

Etape 2: recensement de l'offre de formation

► Informations à recenser :

- organisme dispensant la formation
- type de formation (initiale/continue)
- niveau d'expertise visé (initiation, généraliste, spécialisée), niveau de qualification visé (1,2,3,4,5,A,B,C), titre délivré, pré-requis nécessaires pour accéder à la formation, conditions d'accès (statut des apprenants), ...
- portée (régalienne, bureaux d'études, bénévoles, etc.)
- finalité (restauration, planification, suivi, généraliste, etc.)
- temps de formation global, théorique, pratique, sur le terrain, durée
- milieux couverts (théorie, visites de terrain, milieux naturels ou milieux restaurés)
- emplacement et la couverture régionale
- domaine professionnel concerné (éducation à l'environnement et au développement durable, gestion des milieux et ressources, urbanisme, agriculture, aménagement du territoire, etc.)
- prix
- titre et objectifs de la formation
- contenus, programme et référentiel pédagogique
- ...

Etape 3 : Analyse des offres de formation

▶ Objectif

- Analyse qualitative et quantitative des formations et des acteurs de la formation

▶ Méthode

- Classification
- Analyse cartographique
- Analyses sémantiques : titre, objectifs, projets et référentiels pédagogiques*, ...

▶ Résultats

- Compendium de l'existant, cartographies

* méthode selon quantité et qualité des informations collectées

Etape 4 : préconisations

▶ Objectif

- Confronter l'offre aux besoins pour en identifier les atouts et les manques

▶ Méthode

- Expertise

▶ Résultats

- Liste de préconisations

Planning

- ▶ Synthèse des besoins : été-automne 2017
- ▶ Recensement : printemps à automne 2017
- ▶ Classification des formations : fin 2017
 - ❖ Octobre : présentation de l'état d'avancement
- ▶ Analyse de l'offre : 1^{er} semestre 2018
- ▶ Émission de préconisations : 2^e semestre 2018

Discussion

▶ Besoins des acteurs

- Études, enquêtes, recensements, contacts, points d'attention ?

▶ Ressources disponibles (formations)

- Recensements, plateformes ?

▶ Contact OIEau :

Maxime Fouillet

+33 5 87 75 31 13

m.fouillet@oieau.fr